

Compte-rendu du 10 octobre 2017 n'ayant reçu aucune remarque est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour : ajouter ZAC : Brais Ouest-Coating, nuisances sonores

**1. Projet de constructions sur l'éco-quartier SAUTRON**

Suite à la présentation du projet en juillet dernier par la municipalité et le promoteur, SPCNE a réécrit à la Carene avec copie à la Mairie avec relance le 01/09/2017. Nous avons reçu la réponse, le 14/10/2017, en disant uniquement qu'ils prenaient acte des nouvelles remarques et divergences de point de vue, Les permis de construire ont été déposés en mairie en octobre pour 2 immeubles de 27 et 21 logements d'une hauteur de R+4+Attique, et ne sont pas consultables pour le moment.

SPCNE a répondu favorablement à une invitation de la CISN, promoteur du projet le 15/11/2017.

SPCNE va contacter UDPN 44 pour demander à ce que le projet soit présenté à la Commission des Sites.

**2. Réunion des collectifs sur les projets de constructions**

SPCNE a participé à la réunion des collectifs et l'association « Vivre en harmonie » et les collectifs sur les projets Sautron, Ilot Fanal et les riverains du Clos d'Ust le 13 octobre, Ils se rencontrent à nouveau le 15/11 afin de préparer la conférence de presse du 20/11.

**3. 27 rue du Cdt Charcot à Saint-Marc : changement de destination d'un local commercial**

SPCNE a reçu en juillet une dame qui voudrait transformer son local commercial situé rue du Cdt Charcot à St Marc, en réalité place de la Pajodière, en local d'habitation. La mairie lui refuse ce droit arguant la conservation du linéaire commercial rue du Cdt Charcot conformément au PLU.

SPCNE a accompagné cette adhérente à une rencontre avec l'adjointe chargée de l'urbanisme, en août dernier, refait une relance de courrier le 28/09/2017 en LR/AR. Toujours pas de réponse à ce jour.

Entre temps, nous avons relevé un permis de construire au 23 de la rue Charcot (voisin du 27, le 25 n'existant pas), il semble que les irrégularités que SPCNE et la propriétaire du n°27, avait relevées sur le cadastre concernant les numéros de parcelles ont été corrigées, Un nouveau courrier doit être refait avec toujours une demande d'entrevue avec les adjoints et responsables concernés.

L'adhérente a de nouveau écrit la première adjointe au Maire sans réponse, déposé un dossier au Tribunal Administratif de Nantes et pris contact avec le Médiateur de la République.

**4. Installation de sanitaires publiques Place de l'Ancienne Chapelle à st Marc**

SPCNE a pris renseignement auprès du responsable assainissement de la Carene, ce ne sont pas des sanitaires chimiques mais des sanitaires ordinaires (Tout à l'égout). Leur implantation nuit fortement au cadre du belvédère Hulot. Demande des riverains de réhabiliter les sanitaires du poste des surveillants de baignade et d'implanter les nouvelles à proximité de l'aire de jeux du chemin des douaniers (réseau tout-à-l'égout proche). Pas de réponse de la part de la Mairie.

**5. Enquête publique SAS Stelia Aérospace à Méan-Penhoët: concernant l'autorisation de réorganiser les activités de fabrication de pièces, éléments et assemblages de sous-ensembles pour les cellules d'aéronefs jusqu'au 04/10/2017 prolongée à nouveau jusqu'au 19 octobre. SPCNE, au nom de l'UDPN a rédigé une contribution qui sera envoyée par courrier et émet un avis défavorable au vu des incohérences et des lacunes relevées dans le dossier d'enquête et demande la création d'un comité de suivi de site, regroupant les entreprises RABAS PROTEC et SAS STELIA.**

Une réunion publique organisée par la Préfecture, en présence du Directeur de Stellia et celui de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a eu lieu le 18/10/2017, Points abordés :

- L'air (La qualité de l'air respecte l'arrêté préfectoral)
- L'eau (Des travaux sont prévus pour traiter les eaux industrielles et les eaux pluviales)
- La sécurité des employés (Parfaitement respectueuse des règles)
- Les manques dans l'organisation de cette EP (c'est de la faute de personne si le site internet qui devait servir de registre d'enquête n'a jamais été disponible)

Les riverains sont toujours inquiets sur la qualité de l'air, La Mairie de Montoir a émis un avis défavorable sur le sujet,

En attente du rapport du Commissaire enquêteur. Le dossier doit passer au CODERST, (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques), date à surveiller.

#### **6. Réunion du Groupe de travail sur le projet Eolien du banc de Guérande le 19/10**

Invitée par la préfecture, SPCNE a participé à une nouvelle réunion du groupe de travail à la maison des Associations de St Nazaire, le 19/10/2017 pour la présentation de l'avancement du projet Les derniers recours sont levés.

Remarque : il ne faut pas confondre ce projet de parc éolien de 80 éoliennes en mer sur le Banc de Guérande au large de Saint-Nazaire (une douzaine de Km des côtes) et le projet FLOATGEN expérimental constitué d'une éolienne flottante en attente sur le Port de St Nazaire et qui devrait être installée début 2018 sur le site d'expérimentation en mer de l'Ecole Centrale de Nantes (SEM-REV) au large du Croisic. Ce projet a pour but de confirmer la faisabilité technique et la viabilité économique de l'éolien flottant.

#### **7. CONSEILS de QUARTIERS :**

##### **Quartier Porcé-Kerlédé / Front de Mer / Parc paysager :**

- Réunion du groupe de travail sur « Développement durable : valorisation du Parc Paysager » le 17/10. Nous avons reçu le compte-rendu : un projet de repeindre le grand bassin, La prochaine réunion aura lieu le 15/11/2017 à 17 h à l'école d'Arts Plastiques, les enfants de l'école devant participer à l'élaboration d'un projet éducatif autour du bassin,
- Réunion inter conseils de quartiers : Bilans des 3 années le 09/11 à 18h30 au Salon république, Participation SPCNE.
- Participation au tirage au sort des futurs membres le 14/11.

#### **8. UDPN 44 (Union Départementale des associations de la Nature, de l'environnement et du cadre de vie de Loire Atlantique) :**

- L'UDPN 44 a obtenu par arrêtés préfectoraux du 3 novembre 2017, le renouvellement pour 5 années de son agrément au titre de la protection de l'environnement et est habilitée à prendre part aux débats sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives départementales,
- **CA du 07/11/2017** : Recours sur l'arrêté préfectoral concernant l'usage du phytosanitaire en agriculture, les arrêtés préfectoraux variant d'une préfecture à l'autre Où est la cohérence ?
- **Réunion de la CSS (Commission de Suivi de Site) de Elengy, Yara France et Idea, à Montoir de Bretagne :**  
SPCNE a représenté l'UDPN 44, membre du collège « Associations », à cette commission qui s'est réunie le 11/10/2017 à Montoir pour le bilan de l'activité 2016 et les perspectives 2017-2018. Nous avons reçu de la sous-préfecture tous les documents supports le 06/10/2017.
- **Réunion de la CSS (Commission de Suivi de Site) de l'ISDND de l'Aiguillon à St Michel Chef Chef :**  
SPCNE a représenté l'UDPN 44, membre du collège « Associations », à cette commission qui s'est réunie le 13/10/2017 à St Michel pour le bilan de l'activité 2016 et les perspectives 2017-2018.  
Le nouveau Président de la Communauté de Communes semble être plus conscient des problèmes de fuites de lixiviats qui perdurent. Les analyses montrent toujours des moyennes qui sont dans la norme mais ne proposent rien lorsqu'il y a de pics de pollution.

## **9 . CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE :**

- Participation à la conférence, organisée par le conseil de développement, de David Samzun : « Où en est St Nazaire et son Agglo ? Quelle vision d'avenir ? » le 13/11/2017 au théâtre. Le président de La Carene s'est contenté de valoriser les projets actuels et maintient ses objectifs, notamment en matière de logement, sans vraiment écouter les citoyens qui l'interpellent.
- Invitation à une conférence sur « L'ESS (Economie Sociale et Solidaire), une économie innovante sur le territoire ? » le 21/11/2017 Bâtiment Météor, SPCNE inscrite.
- Nouvelle réunion le 22/11 à 18h, de l'atelier "Défiez vos habitudes : Les alternatives à la voiture individuelle", SPCNE ne participe plus au groupe de travail.

## **10 . ZAC de BRAIS OUEST COATING :**

Les nuisances sonores subies par les riverains sont toujours aussi importantes, SPCNE va faire un courrier à la SONADEV, manager de la zone, pour demander l'édification d'un mur anti-bruit qui sera plus efficace que des merlons, comme nous le réclamons depuis des années.

## **11 . COURRIER RECU :**

- Reçu, de la sous-préfecture, l'invitation de la SPCNE **pour la CSS de DONGES**, le 30/11/2017 à 14h30 à la Mairie de Donges, SPCNE et l'UDPN 44, sont membres du collège « Associations ».

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 12 décembre 2017 à 18h salle 2 Maison des Associations, St Nazaire.**

Fait à Saint-Nazaire, le 14 novembre 2017  
Le Président de la SPCNE,